



Rhône-Alpes  
Auvergne



## EMBELLISSEMENT DURABLE | 2010

Lors du salon des maires 2009, un Conseiller Général de la Loire découvre l'existence des liants végétaux pouvant remplacer le bitume ou le ciment. A son retour, il fait étudier cette option. Une première expérience de préconisation est lancée pour un revêtement à base de liant végétal sur les trottoirs du centre-bourg de Saint-Rambert. C'est COLAS Rhône-Alpes / Auvergne qui est retenue en mieux-disance sur la base du liant Végécol.

Cet aménagement qualitatif d'un total de 5 000 m<sup>2</sup> a été étudié et pensé dans le respect du site historique classé de Saint-Rambert, en privilégiant une démarche Développement Durable : la pose de pavés plats en pierres françaises respecte le caractère médiéval du site dans une partie du centre-ville, tandis que les trottoirs en Végécol ont été traités en couleur sable pour une meilleure intégration visuelle ; deux équipes ont travaillé pendant près de 2 mois pour respecter le délai et s'adapter à la vie du bourg (commerces, riverains, accès étroits, etc..) et mettre en œuvre une mise en conformité totale des accès P.M.R. (Personnes à Mobilité Réduite).

L'inauguration de ce chantier s'est déroulée le 18 septembre 2010 en présence du Sous-préfet, du Député, du Président de la Communauté de Communes et du Maire de Saint-Just Saint-Rambert.

